



Conseil municipal du 4 octobre 2016

Compte-rendu

Le **quatre octobre deux mille seize**, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS - CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 28 septembre 2016, s'est réuni à la mairie – salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :		Présents : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel DURAND, Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine
- en exercice :	17	CALLSEN, Adjoints ; Fernand DARGAUD, Laurent PEGON, Bruno
- présents :	13	GALICHON, Cécile BURDIN, Karine ALMERAS, Elodie BERRAUD, Delphine
- votants :	14	LINOIS, conseillers municipaux.
- pouvoirs :	1	
Quorum :	9	Absents et excusés : Joël CORNELOUP, Cécile TALON, représentée par Sandrine GALICHON, Stéphanie MICHEL, Maryline PERRIN ;

Secrétaire : Daniel DURAND - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT.

Région Auvergne Rhône-Alpes : présentation de l'institution, de ses compétences, de son fonctionnement par Sandra SLEPCEVIC, conseillère régionale

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des votants, de suspendre la séance pour donner la parole à Mme Sandra SLEPCEVIC, conseillère régionale. Il fait ainsi connaissance avec la nouvelle région, ses compétences, son fonctionnement, dont l'aide aux communes. La région peut financer certains dossiers dans le cadre de sa nouvelle politique de contractualisation EPCI. Deux dossiers lui seront transmis, ainsi qu'à M. René VALORGE, président de Charlieu-Belmont Communauté, pour examen le 12 octobre, dans le cadre de la nouvelle politique de contractualisation EPCI : la construction de la boulangerie et l'aménagement du centre bourg.

A l'issue de cet exposé, Jean-Victor THEVENET, Maire, reprend la séance.

Conseil Municipal : démission de ses fonctions de Flavien FEUGERE

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET.

Le conseil municipal prend acte de la démission du conseil municipal de Flavien FEUGERE qui s'installe à POUILLY SOUS CHARLIEU. Pour l'instant, le conseil municipal ne le remplace pas au sein de la commission Bâtiments.

Conseil municipal du 20 septembre 2016 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès-verbal de sa réunion du 20 septembre.

/

/

/

Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes rendus

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, n'émet pas d'observations sur les comptes-rendus qui lui sont présentés. Ils concernent les réunions suivantes : Bureau municipal du 12 septembre et Conseil communautaire du 15 septembre

Décision du maire : rendu compte au conseil municipal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance de la décision que le maire a prise en vertu de la délégation d'attributions du conseil municipal du 8 avril 2014 :

- décision de non préemption

n° Date Décision	Demandeur Date Propriétaire Désignation du bien	Situation du bien	Prix Acquéreur
011 21 septembre 2016 Non préemption	Me Jean LABARRIERE 2 septembre 2016 LOPES José	406 A rue de la République Section AA – n° 117 (1 324 m2) et n° 119 (moitié indivise 402 m2) Propriété bâtie	176 700 € dont 8 000 € de mobilier. 5 000 de commis- sion à charge de l'acquéreur Guillaume DESCAVE et Laure MARCHAND

Emploi d'avenir dans les services périscolaires : réflexion sur la fin de contrat de Marina DEVEAUX le 30 novembre 2016

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance des trois possibilités offertes pour la création d'un emploi au sein des services scolaire et périscolaires. Il opte, à l'unanimité des votants, pour l'insertion durable d'un jeune en pérennisant l'emploi de Marina DEVEAUX à l'issue de son contrat Emploi d'avenir. Au vu de ses compétences et de ses qualifications, il décide de la recruter au grade d'adjoint d'animation. Jean-Victor THEVENET, Maire précise que c'est le quatrième emploi sous contrat que la commune pérennise.

Modification du tableau des effectifs : création d'un emploi d'adjoint d'animation à temps non complet à compter du 1er décembre 2016

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de créer un emploi d'adjoint d'animation à temps non complet (23 heures) dans les services scolaire et périscolaires pour pérenniser l'emploi créé sous contrat d'accompagnement dans l'emploi (1 an) puis sous contrat Emploi d'avenir (2 ans).

Gestion du domaine public : déclassement d'une partie de la place Carillon pour la construction d'une boulangerie avec logement

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des votants, de déclasser une partie de la place Carillon pour y construire la boulangerie. La commune ne peut pas implanter un bâtiment privé sur son domaine public.

/

/

Questions diverses

- **Mise en disponibilité de Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie** : le conseil municipal prend acte de la demande de l'agent pour convenances personnelles du 1^{er} avril 2017 au 31 octobre 2018. Jean-Victor THEVENET, Maire, lancera l'appel à candidatures dès demain pour pourvoir au remplacement.
- **Mise à disposition du dojo** : le conseil municipal émet un accord de principe à la mise à disposition gratuite de ce local en dehors des créneaux horaires réservés aux utilisateurs locaux. L'association Dédicas, qui assure la prise en charge globale des patients diabétiques (soins, diététique, activité physique), l'utilisera pour accompagner les patients dans la reprise d'une activité sportive.
- **Après-midi récréatifs du Centre communal d'action sociale** : Karine ALMERAS établira le planning pour les mois à venir.
- **Prochaine réunion** : le conseil municipal se réunira le mercredi 26 octobre.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 22 heures 15.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 5 octobre 2016.

Le secrétaire de séance,
Daniel DURAND

Le Maire,
Jean-Victor THEVENET